

Forêt Hereford satisfaite de l'annonce du gouvernement

Coaticook, le 20 novembre 2017 – Forêt Hereford inc. (FHI) salue l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement et Hydro-Québec concernant l'enfouissement dans la partie sud du projet d'interconnexion avec le New Hampshire, sous des chemins municipaux et privés passant notamment dans la Forêt communautaire Hereford. Depuis le début de ce dossier, FHI a défendu le respect des obligations légales et morales auxquelles celle-ci est soumise de par la servitude de conservation forestière qui la régit et la Donation, tous deux issus du plus grand don foncier de l'histoire du Québec.

FHI est impliquée dans ce dossier depuis maintenant trois ans. Ses représentants ont travaillé sans relâche, avec les équipes de projet d'Hydro-Québec, afin d'assurer le respect des particularités de cette Forêt communautaire unique au Québec. «Nous sommes vraiment soulagés que le gouvernement ait pris en compte nos intérêts de conservation et de communauté. Nous sommes conscients que ce projet souterrain ne sera pas sans impact mais cela restait le meilleur compromis parmi toutes les options possibles», de mentionner le président sortant du conseil d'administration de FHI, M. Richard Belleville.

Dans la même veine, FHI salue la collaboration d'Hydro-Québec jusqu'à maintenant. Elle est convaincue que le promoteur s'acquittera rapidement de l'importante démarche d'information à mettre en place auprès des communautés concernées. De plus, une nouvelle phase de planification du projet débutera et l'entreprise pourra compter sur l'équipe de FHI en ce sens. La société d'État pourra ainsi réaliser un projet doublement environnemental, combinant l'exportation d'énergie verte à des initiatives innovatrices visant à en minimiser les impacts paysagers et écologiques. Et comme ce projet d'exportation est d'une grande importance pour Hydro-Québec, avec la création de retombées importantes pour le Québec, toutes les mesures exceptionnelles possibles devaient être prises afin d'honorer les volontés du donateur de la Forêt communautaire Hereford, M. Neil Tillotson, qui était lui-même un homme d'affaires innovant et audacieux et un être généreux.

FHI tient également à remercier les élus provinciaux de l'Estrie, notamment MM Guy Hardy et Luc Fortin, les élus municipaux (au sein de la MRC de Coaticook et des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde), les citoyens, les intervenants, les organismes de conservation et son partenaire Conservation de la nature Canada, pour leur support dans ce dossier. Le Québec fait ici un choix de société important et envoie un message clair concernant la reconnaissance des efforts de conservation en forêt privée et l'importance de la cohabitation avec les projets de développement.

À propos de Forêt Hereford

Forêt Hereford est responsable de la gestion de la Forêt communautaire Hereford, territoire privé de près de 5 600 ha, détenu en collaboration avec Conservation de la nature Canada, et issu du plus grand don immobilier de l'histoire du Québec. Le territoire est protégé par une servitude réelle et perpétuelle de conservation forestière permettant la création d'un milieu naturel protégé dans lequel les hautes valeurs de conservation sont maintenues et dans lequel l'utilisation durable des ressources est encadrée de façon stricte. La mise en valeur durable de l'ensemble des ressources (écologiques, forestières, fauniques, récréatives et paysagères) génère actuellement des retombées régionales importantes au profit des communautés locales. Pour plus d'information, visitez-le www.foretherford.org.

-30-

Renseignements :

Sylvie Harvey, trésorière
et porte-parole de Forêt Hereford inc.
819-588-2742 | sharvey.phd@videotron.ca |